



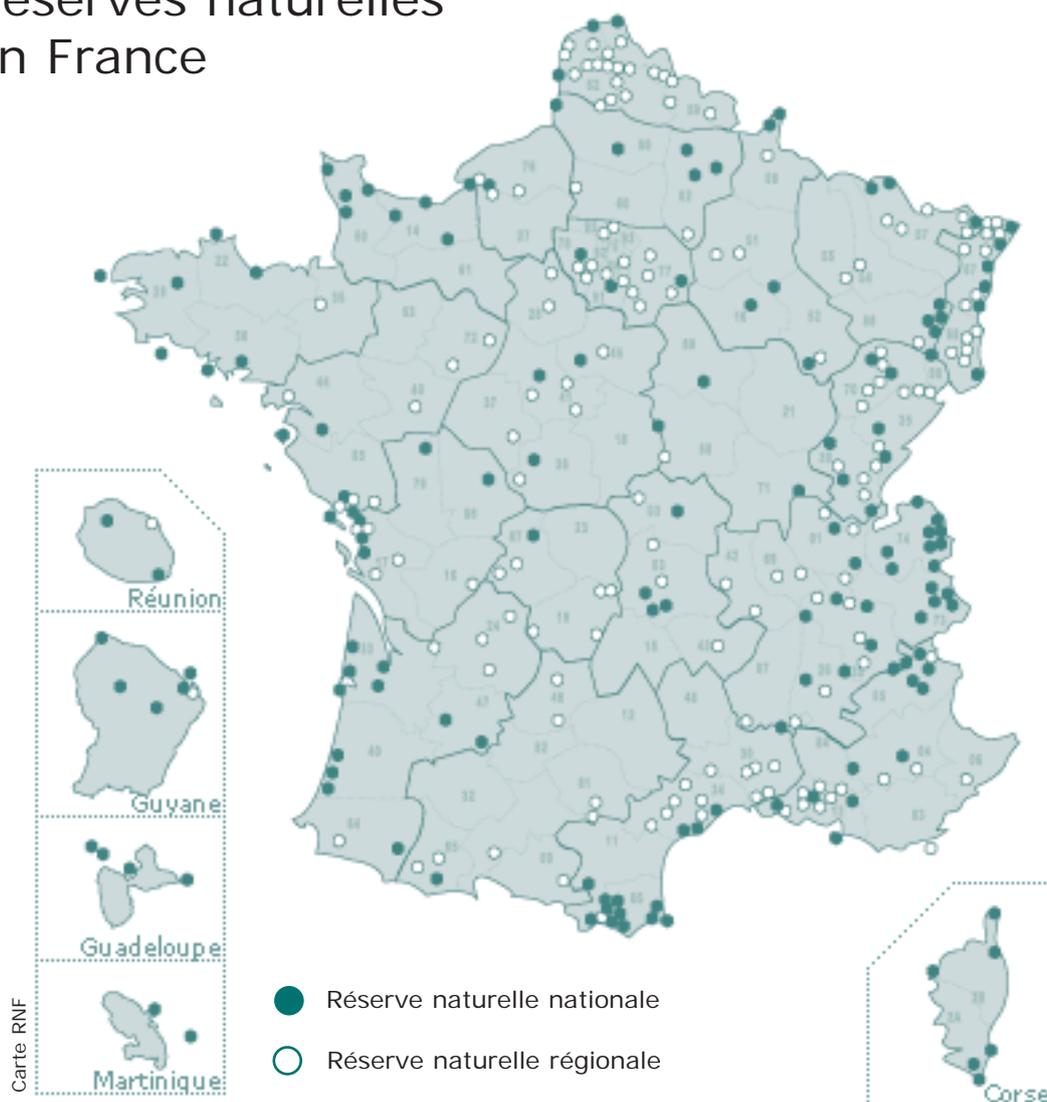
Réserve Naturelle
HAUTE CHAÎNE DU JURA

ANNEXES

Comprendre le plan de gestion
2009 - 2018



Réserves naturelles en France



Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura
Communauté de Communes du Pays de Gex
40, avenue de la gare
Immeuble le Tétras
01170 Gex

Téléphone : 04 50 41 25 55

Fax : 04 50 41 25 46

Email : haute.chaine.jura@espaces-naturels

Site: <http://www.haute.chaine.jura.reserves-naturelles.org>



SOMMAIRE DES ANNEXES

6-1 Cartes d'accompagnement

Limites administratives	5
Unités écologiques	6
Forêt soumise au régime forestier	7
Infrastructures et unités pastorales	8
Plan de circulation randonnée pédestre	9
Plan de circulation randonnée hivernale	10

6-2 Tableau synoptique des objectifs, opérations et priorités

I Gérer la fréquentations	11
II Conserver les habitats	12
III Conserver les espèces	16
IV Poursuivre un plan de communication	19
V Développer la pédagogie à l'environnement	21
VI Créer un réseau de compétences	21
VII Promouvoir la recherche appliquée à la gestion	22

6-3 Le budget type: année 2008

Fonctionnement	24
Programme d'actions	24

6-4 Etudes et inventaires réalisés pendant le 1er plan de gestion 2002-2008

Etudes commanditées	25
Travaux de stage	27

6-5 Pour en savoir plus: sélection bibliographique

6-6 Glossaire



COMPRENDRE LE PLAN DE GESTION
2009 - 2018

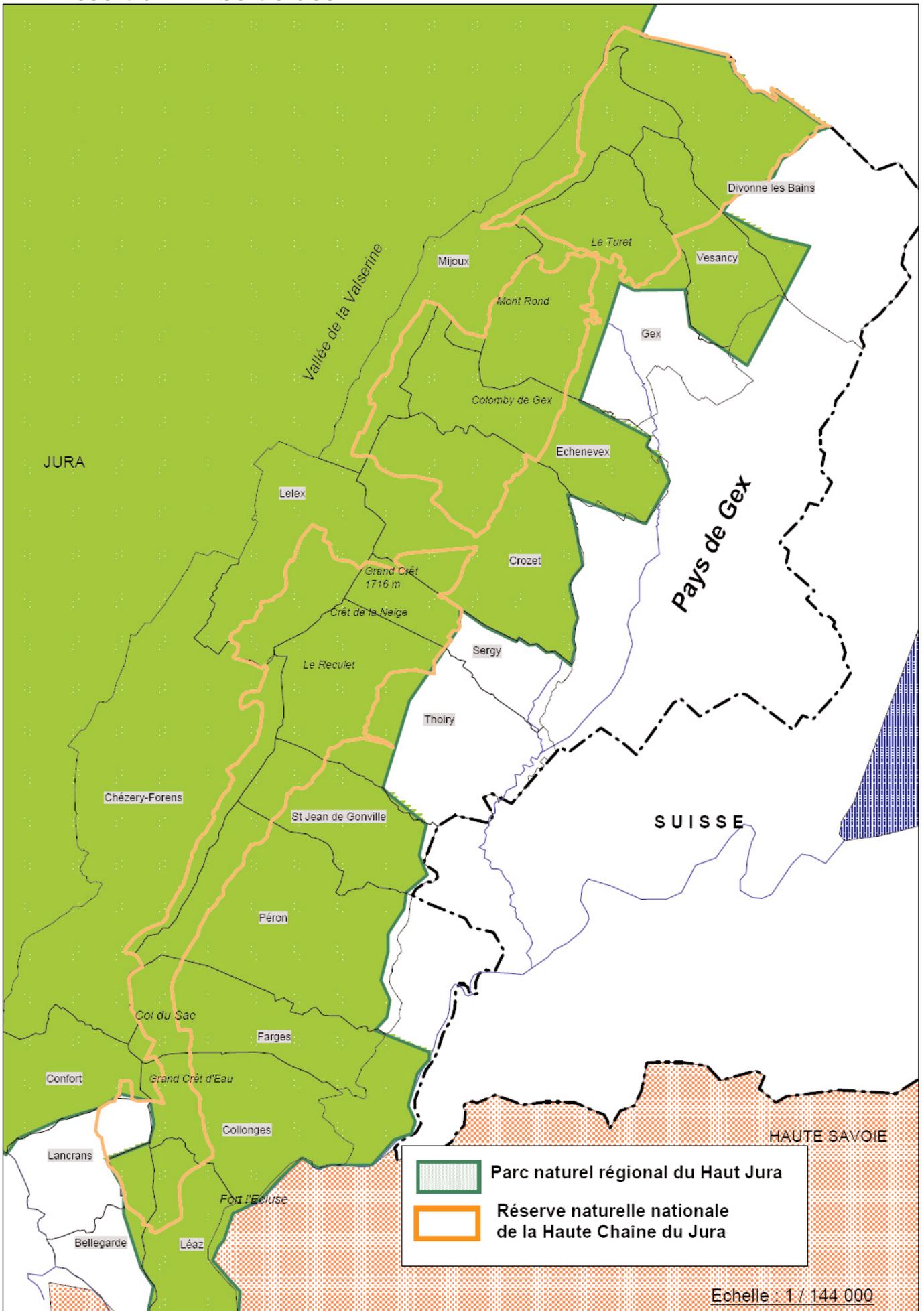


6-1 Cartes d'accompagnement

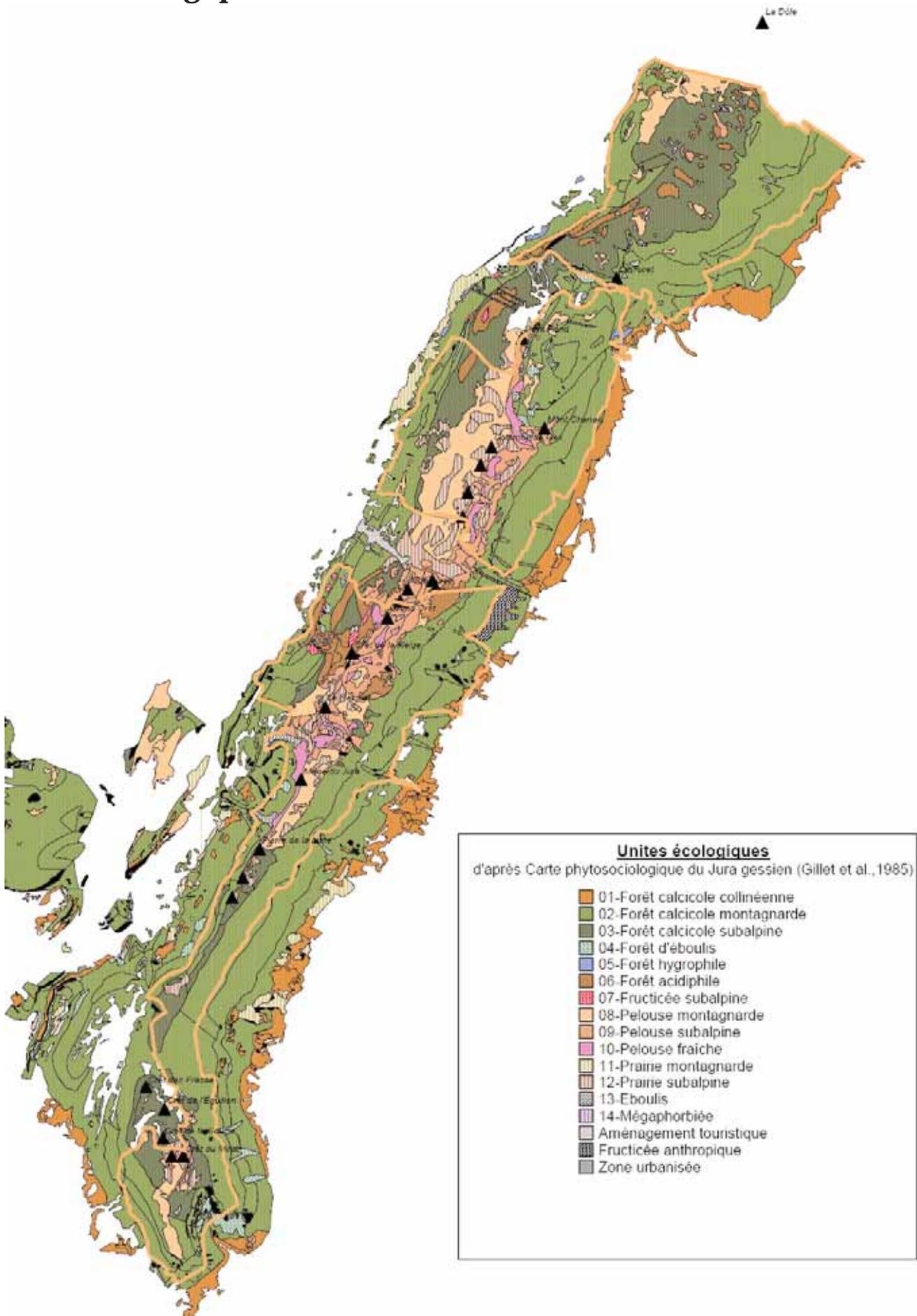
Limites administratives	5
Unités écologiques	6
Forêt soumise au régime forestier	7
Infrastructures et unités pastorales	8
Plan de circulation randonnée pédestre	9
Plan de circulation randonnée hivernale	10



Limites administratives

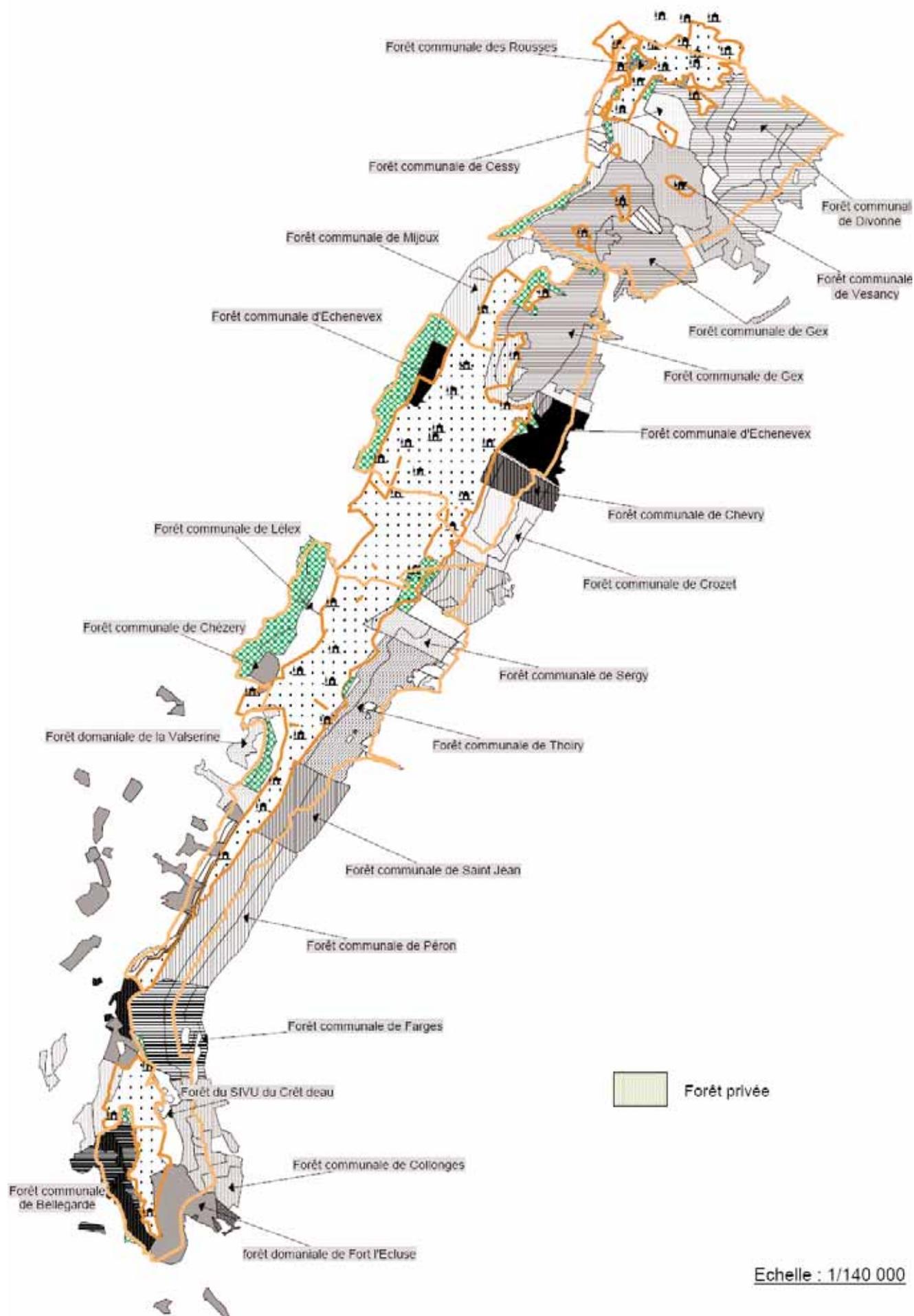


Unités écologiques

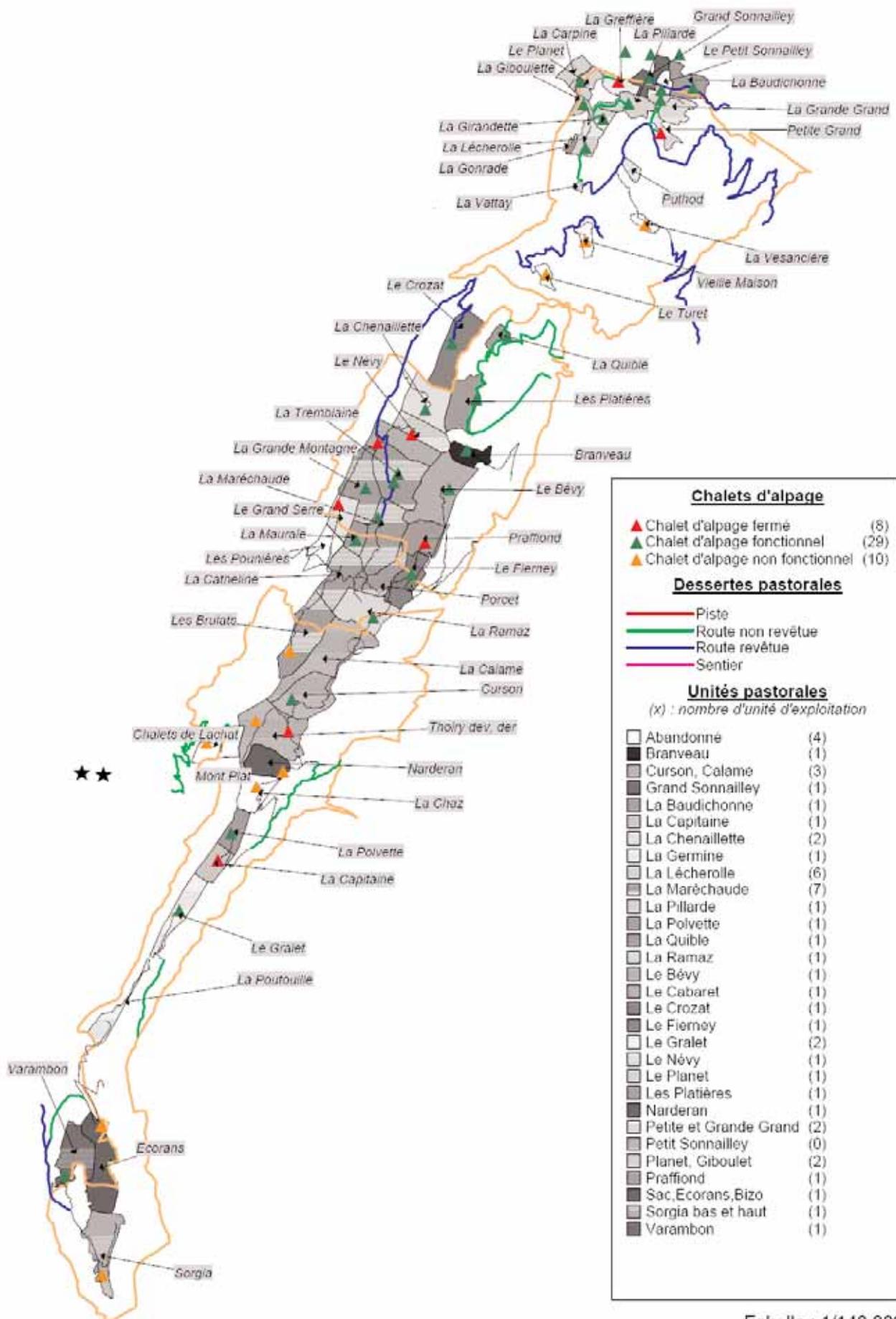


Echelle : 1/145 000

Forêt soumise au régime forestier

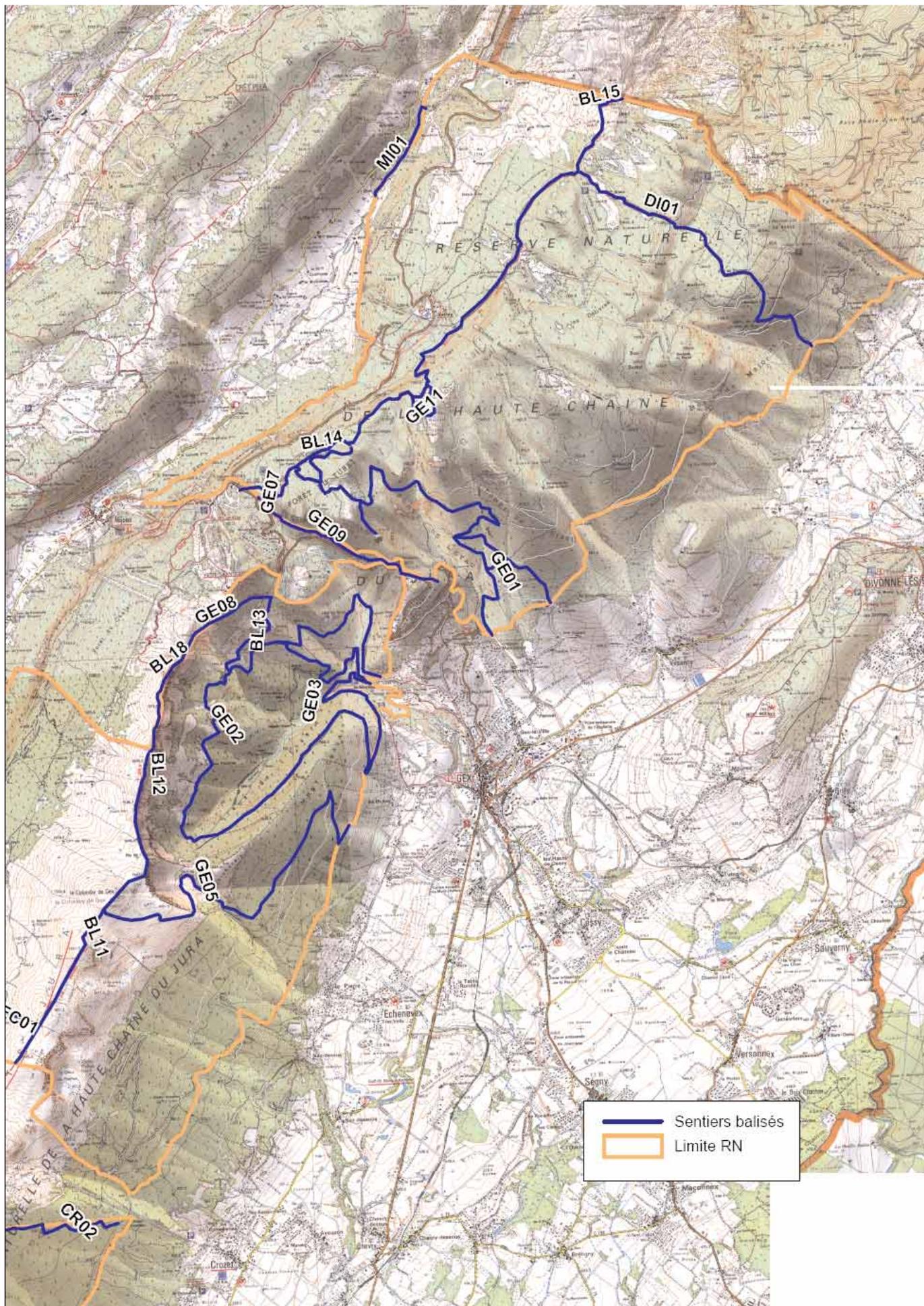


Infrastructures et unités pastorales

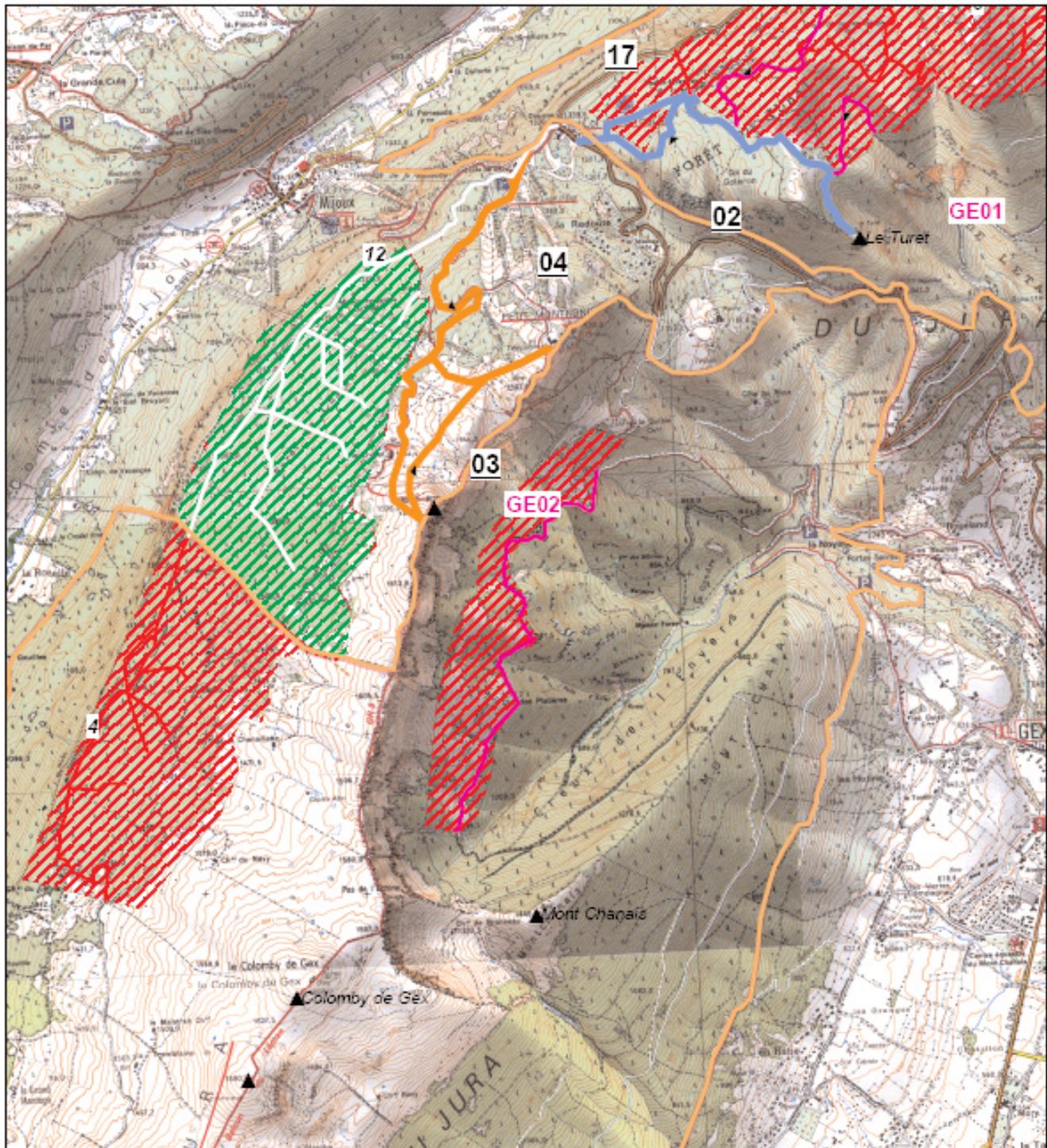


Echelle : 1/140 000

Plan de circulation randonnée pédestre (secteur de La Faucille)



Plan de circulation randonnée hivernale (secteur de La Faucille)



Sentiers balisés	
	Interdits à la randonnée hivernale
Pistes forestières	
	Interdites à la randonnée hivernale
Itinéraires randonnée hivernale	
	Itinéraire balisé hors réserve naturelle
	Itinéraire balisé obligatoire
Zone de quiétude de la faune sauvage	
	Zone interdite à la randonnée hors trace
	Zone sensible hors réserve naturelle



6-2 Tableau synoptique des objectifs, opérations et priorités

I. Gérer la fréquentation (*objectif à long terme I*)

Enjeux	Code Obj LT	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité
Appliquer le décret	I 1	Renforcer la surveillance	<ul style="list-style-type: none"> ✳ Mettre en oeuvre une politique pénale en relation avec le Procureur et le Sous Préfet ✳ Elaborer une convention de surveillance avec O.N.C.F.S. et gendarmerie 	<p>1</p> <p>1</p>
Dérangement de la faune sauvage	I 2	Maîtriser les dérangements dans les zones de quiétude de la faune sauvage	<ul style="list-style-type: none"> ✳ Renforcer et cibler les tournées de surveillance dans les zones sensibles ✳ Orienter les fréquentations par un balisage adapté ✳ Mettre en oeuvre des informations multilingue en amont: informations adaptées, plaquettes, site Internet ✳ Dynamiser des échanges avec les fédérations sportives ✳ Mieux délimiter les zones de quiétude ✳ Adapter les plans de circulation en fonction de l'identification de nouveaux enjeux ✳ Réglementer l'observation du brâme du cerf et aménager un point d'écoute pour le grand public ✳ Inscrire des clauses adaptées dans les exploitations et les travaux forestiers ✳ Compléter la signalétique aux portes d'entrée principales : Col de la Faucille, route de la Maréchaude,... ✳ Suivre l'évolution des fréquentations par zones et par activités; localisation des zones tampon 	<p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>2</p>

II. Conserver les habitats *(objectif à long terme II)*

Enjeux	Code Obj LT	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité
Dégradations dues à la fréquentation	II 1	Contrôler l'impact de la fréquentation sur les pierriers et les pelouses subalpines	Localiser les sentiers dégradés et dédoublés sur les pelouses à enjeux	2
			Installer une signalétique et des ouvrages d'orientation dans les zones de sentiers dédoublés	2
			Suivre les résultats des travaux sur la végétation	2
			Veiller aux dégradations potentielles	2
			Réaliser des travaux d'entretien et de restauration des sentiers dédoublés	2
Dynamique de la végétation et perte de biodiversité	II 2	Suivre la dynamique des pierriers	Suivre l'occupation des pierriers par l'avifaune	2
			Suivre la dynamique végétale des pierriers	2
			Couper manuellement les ligneux envahissants	2
Maintien de la biodiversité forestière	II 3	Aider à l'application des orientations sylvicoles écologiques en forêts soumises	Péréniser le traitement en taillis sous futaie dans les chênaies, là où ils existent	1
			Repérer et respecter vieux feuillus et arbres à cavités lors des martelages et travaux	1
			Maintenir la présence des feuillus précieux et des essences fruitières dans les conversions	1
			Appliquer les orientations sylvicoles lors des martelages et travaux dans les zones à enjeux	2
			Elaborer la partie patrimoine naturel des aménagements forestiers et en tirer les conséquences sylvicoles	1
			Intégrer les préconisations sylvo-pastorales dans les autres documents de gestion : DOCOB, PPT, Plan d'aménagement forestier, contrats Natura 2000	1
			Collaborer avec l'ONF pour la création d'ilôts de vieillissement et de sénescence. Participer au programme Intereg Vieux bois	1
			Suivre les travaux initiés par le contrat Natura 2000 en forêt	1
			Réaliser et utiliser le protocole MED de suivi des forêts naturelles	1
			Favoriser, par l'expertise écologique et sylvicole, l'acquisition par une collectivité de forêts subnaturelles afin de créer une réserve biologique intégrale	2

Enjeux	Code Obj LT	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité
Maintien de la biodiversité forestière	II 4	Connaitre l'état et la gestion des forêts privées	☄ Créer une base de données "forêts privées" en RNHCJ	1
			☄ Identifier, localiser et définir les enjeux de gestion dans les forêts privées	1
			☄ Collaborer avec le CRPF pour la mise en oeuvre des préconisations de l'Annexe verte	1
Conservation de la population de grand Tétrás	II 5	Aider à l'application des orientations sylvicoles tétraonidés	☄ Participer à la détermination des contractualisations Natura 2000 respectant les préconisations sylvicoles	1
			☄ Participer à l'application des préconisations lors des martelages	1
			☄ Suivre les effets des travaux réalisés	1
			☄ Définir avec les partenaires forestiers les besoins d'intervention	1
Dynamique de la végétation et perte de biodiversité	II 6	Poursuivre la restauration et entretenir les Bas-Monts	☄ Suivre la dynamique végétale : associations végétales et espèces patrimoniales	1
			☄ Suivre les espèces patrimoniales d'oiseaux des Bas monts : Pie grièche écorcheur, Engoulevent, Alouette lulu, Torcol, Tourterelle des bois, pics sp.	1
			☄ Mettre en oeuvre les préconisations prévues par les diagnostics écopastoraux	1
			☄ Mettre en oeuvre des girobroyages légers et recépage manuel pour compléter l'action du bétail	1
			☄ Inventorier les insectes des Bas-Monts	1
			☄ Débroussailler les Bas-Monts de Sergy	1
Dynamique de la végétation et perte de biodiversité	II 7	Mettre en oeuvre un troupeau itinérant pour la gestion des pelouses abandonnées par le pâturage	☄ Localiser les surfaces à pâturer	1
			☄ Rechercher le type de bétail	1
			☄ Louer et/ou acquérir un troupeau	1
			☄ Accueillir et garder le troupeau	1

Enjeux	Code Obj LT	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité
Dynamique de la végétation et perte de biodiversité	II 8	Suivi des effets induits par les contrats MAET sur les alpages et les Bas-monts	<ul style="list-style-type: none"> ☀ Mettre en oeuvre les suivis de la végétation 	1
Dynamique de la végétation et perte de biodiversité	II 9	Orienter les exploitations pastorales pour maintenir la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> ☀ Participer au Comité de pilotage PPT, Natura 2000, etc... ☀ Participer à l'élaboration des diagnostics écopastoraux manquants et élaborer la cartographie des phytocénoses ☀ Suivre les contrats MAET en relation avec le PNR et la SEMA pour une intégration de la conservation du patrimoine ☀ Actualiser les diagnostics écopastoraux réalisés en fonction des évolutions des exploitations pastorales ☀ Suivre la flore et l'entomofaune sur les placettes de suivi ☀ Localiser des zones de pré-bois susceptibles d'être repâturées ☀ Suivre et animer la mise en oeuvre des diagnostics écopastoraux ☀ Mettre en place un réseau de placettes de suivi dans les groupements d'intérêt ☀ Restaurer les zones embroussaillées des pré-bois ☀ Poursuivre les diagnostics écopastoraux sur les alpages à enjeux grâce à Natura 2000 ☀ Etudier la possibilité de bénéficier d'un gardiennage du bétail sur des alpages regroupés en relation avec la SEMA 	1 1 1 1 2 1 1 2 2 1 2
Altération d'habitats rares	II 10	Protéger les milieux sensibles et détériorés par le piétinement du bétail	<ul style="list-style-type: none"> ☀ Mettre en défends la tourbière acide de la Greffière ☀ Effectuer des transects pédologiques de la tourbière acide de la Greffière ☀ Suivre l'effet de la mise en défends 	1 1 1

Enjeux	Code Obj LT	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité
Maintien de points d'eau et de leur valeur biologique	II 11	Réhabilitation de goyas taris et amélioration de la qualité de l'eau	 Mettre en oeuvre les préconisations des diagnostics pastoraux en matière de points d'eau	1
			 Entretenir les citernes existantes mais abandonnées	2
			 Mettre en oeuvre de la restauration des goyas	3
			 Etudier différentes techniques pour restaurer les goyas	2
Maintien de points d'eau et de leur valeur biologique	II 12	Inventaire des ressources en eau et de leur valeur biologique	 Suivre la valeur biologique des points d'eau : goyas et sources	2
			 Compléter la recherche de techniques et de possibilités pour restaurer les goyas	3
Pollutions diverses et écoulements des eaux sur les surfaces goudronnées	II 13	Minimiser les impacts liés à la circulation automobile sur les routes départementales et les parkings touristiques en relation avec le Conseil Général	 Réhabiliter les délaissées routières, et y apporter l'information et la réglementation de la réserve naturelle au public afin d'éviter le dépôt de déchets.	2
			 Minimiser les impacts du déneigement	1
			 Etudier les impacts des écoulements des eaux pluviales sur les parkings notamment celui de La Vattay pour y remédier	1
			 Trouver des solutions aux pertes de carburant par les camions dans les virages de la route départementale RD 1005	1

Les fonds de couleur permettent de faire les regroupements des objectifs opérationnels par types de milieux

III. Conserver les espèces (objectif à long terme III)

Enjeux	Code Obj LT	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité
Conservation de la population de grand Tétrás	III 1	Suivi de la population du grand Tétrás et de la gestion de ses biotopes	<ul style="list-style-type: none"> ✿ Effectuer annuellement le suivi sur les places de chant ✿ Animer le groupe d'observateurs ✿ Synthétiser les données annuellement et faire un bilan à 5 ans ✿ Suivre la dynamique de végétation forestière des biotopes à tétras : pré-bois, zone d'hivernage... ✿ Suivre les travaux forestiers issus des préconisations du programme LIFE Tétrás ✿ Intégrer les orientations Tétrás aux Annexes vertes 	<p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>2</p>
Conservation de la population de grand Tétrás	III 2	Maîtriser les dérangements dans les biotopes sensibles du Grand Tétrás et de la faune	<ul style="list-style-type: none"> ✿ Informer en amont des possibilités de randonnées hivernales et printannières ✿ Minimiser les dérangements liés à la mise en oeuvre de protocoles scientifiques ✿ Connaître et suivre finement les zones d'hivernage et de reproduction du grand Tétrás ✿ Mettre en oeuvre un balisage cohérent de qualité en relation avec les partenaires 	<p>1</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p>
Conservation des oiseaux cavernicoles	III 3	Suivre les espèces d'oiseaux cavernicoles	<ul style="list-style-type: none"> ✿ Suivre la population du Pic tridactyle et du Pic noir en relation avec le suivi des placettes forestières ✿ Collecter les informations sur les chouettes en relation avec le suivi des placettes forestières 	<p>1</p> <p>3</p>
Favoriser l'extension de l'Aigle royal	III 4	Connaître le régime alimentaire de l'Aigle royal	<ul style="list-style-type: none"> ✿ Equiper les aires potentielles de système vidéo à des fins scientifiques et pédagogiques ✿ Suivre les aires offrant des possibilités d'observations ✿ Visiter les aires et prélever les restes alimentaires au mois de novembre 	<p>2</p> <p>1</p> <p>1</p>
Favoriser l'extension de l'Aigle royal	III 5	Sécuriser les lignes et pylones	<ul style="list-style-type: none"> ✿ Equiper les câbles aériens de système anticollision 	<p>2</p>

Enjeux	Code Obj LT	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité
Maintien de la biodiversité	III 6	Préciser le statut des espèces animales à faible effectif	✿ Inventorier Chiroptères, coléoptères saproxyliques en relation avec le réseau de placettes forestières.	1
			✿ Animer et organiser le suivi en relation avec des observateurs agréés par le gestionnaire	1
			✿ Mettre en oeuvre la recherche d'espèces oiseaux selon la liste des oiseaux patrimoniaux de la Haute Chaîne : Faucon pèlerin, Merle de roche, Sizerin flammé,...	1
Réguler grace à la cynégétique les populations gibier	III 7	Connaître la dynamique de population des espèces gibier	✿ Exploiter les données des tableaux de chasse	1
			✿ Mettre en oeuvre une convention entre la Fédération des Chasseurs et la CCPG	1
Réguler grace à la cynégétique les populations gibier	III 8	Evaluer et contrôler l'impact du chamois	✿ Réaliser des relevés floristiques en fonction de la pression de pâturage des chamois	2
			✿ Adapter les prélèvements de chamois en fonction des besoins locaux	2
			✿ Collaborer avec la Fédération des chasseurs aux comptages réguliers du chamois	1
			✿ Suivre la dynamique de population et l'occupation de l'espace du chamois	3
			✿ Localiser les zones de concentration de chamois	4
Conservation de la population de grand Tétrás	III 9	Evaluer et contrôler l'impact du sanglier	✿ Elaborer la méthode d'évaluation de la densité de sanglier	2
			✿ Participer à une meilleure gestion cynégétique dans les réserves de chasse	1
			✿ Suivre les pratiques d'agraissage et échanges avec les sociétés de chasse pour une éventuelle évolution de ces pratiques	2
			✿ Faire réaliser des battues de décanonnement en fonction des besoins et, à défaut, sur arrêté préfectoral, permettre des chasses en société	1
			✿ Faire évoluer les peuplements forestiers pauvres en ressources alimentaires	2
			✿ Connaître l'occupation de l'espace par le sanglier	1
			✿ Intégrer les acquis des programmes INTERREG cerf et sanglier et éventuellement les mettre en oeuvre	1
			✿ Faciliter la volonté d'évolution des pratiques de chasse pour l'amélioration de la réalisation des plans de chasse	2

Enjeux	Code Obj LT	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité
Réguler, grace à la cynégétique les populations gibier	III 10	Maîtriser la dynamique de population du Cerf	<ul style="list-style-type: none"> ✳️ Exploiter les données des programmes INTERREG cerf et sanglier ✳️ Ajuster le plan de chasse avec la Fédération des chasseurs ✳️ Mettre en oeuvre un programme de suivi de l'abrutissement du Cerf et du Chevreuil ✳️ Participer à l'ajustement des plans de chasse après concertation locale ✳️ Suivre le cerf : comptage au brâme et circuit IKA 	<p>2</p> <p>1</p> <p>3</p> <p>1</p> <p>1</p>
Assurer un domaine vital aux grands prédateurs	III 11	Connaître le statut des grand prédateurs	<ul style="list-style-type: none"> ✳️ Collecter les informations sur le Lynx et le Loup et évaluer leurs impacts sur la faune sauvage et domestique 	2



IV. Poursuivre un plan de communication *(objectif à long terme IV)*

Enjeux	Code Obj LT	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité
Faire comprendre les logiques de la protection de la nature et le rôle des réserves naturelles	IV 1	Développer un plan de communication	<ul style="list-style-type: none"> ✿ Poursuivre la réalisation des projets du plan d'interprétation : création des sentiers découvertes, pochette d'accueil, affiches, sorties de terrain, conférences 	2
			<ul style="list-style-type: none"> ✿ Créer des points d'information permanents dans les offices de tourisme 	3
			<ul style="list-style-type: none"> ✿ Créer une exposition permanente dans les locaux de la CCPG à Gex 	2
			<ul style="list-style-type: none"> ✿ Créer une exposition permanente et un observatoire des oiseaux au Fort l'Ecluse 	1
			<ul style="list-style-type: none"> ✿ Mettre en oeuvre un point d'accueil et une exposition permanente dans la vallée de la Valserine, au Col de La Faucille, à la Maison du Parc du Haut Jura 	1
			<ul style="list-style-type: none"> ✿ Créer des points d'information dans les refuges de la Haute Chaîne : Gralet, Pré Bouillet, La Loge, Curson 	1
			<ul style="list-style-type: none"> ✿ Etudier la faisabilité d'un écomusée en alpage 	2
			<ul style="list-style-type: none"> ✿ Favoriser les liens entre les musées et les centres d'exposition 	3
			<ul style="list-style-type: none"> ✿ Réaliser un diaporama et/ou une vidéo sur la Haute Chaîne 	3
			<ul style="list-style-type: none"> ✿ Former les acteurs du tourisme, les professionnels des sports de pleine nature, les animateurs de centre de vacances 	2
			<ul style="list-style-type: none"> ✿ Harmoniser les supports de communication avec les autres acteurs 	1
<ul style="list-style-type: none"> ✿ Rédiger un plan de gestion II simplifié, accessible à tout public 	1			

Enjeux	Code Obj LT	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité
Faire comprendre les logiques de la protection de la nature et le rôle des réserves naturelles	IV 2	Faire connaître les actions et le rôle de la réserve	<ul style="list-style-type: none"> ★ Dégager un partenariat avec la presse locale et suisse pour des articles sur les événements 	1
			<ul style="list-style-type: none"> ★ Veiller aux informations des sites internet et de la presse, relatives aux programmes d'acteurs touristiques 	2
			<ul style="list-style-type: none"> ★ Rédiger des articles pour les journaux de communication de la CCPG 	1
			<ul style="list-style-type: none"> ★ Rédiger des articles dans les bulletins municipaux 	1
			<ul style="list-style-type: none"> ★ Actualiser et faire évoluer le site Internet 	1
			<ul style="list-style-type: none"> ★ Etablir un partenariat avec les acteurs du tourisme pour mieux concevoir une information intégrée aux objectifs de la réserve et du tourisme 	1
			<ul style="list-style-type: none"> ★ Sensibiliser les acteurs du tourisme, les professionnels des sports de pleine nature, les animateurs de centres de vacances 	1
			<ul style="list-style-type: none"> ★ Prendre part annuellement aux événements nationaux et locaux 	2
Faire comprendre le rôle positif de la réserve naturelle	IV 3	Analyser les retombées économiques et sociales des investissements de la réserve naturelle	<ul style="list-style-type: none"> ★ Utiliser l'exposition itinérante lors de manifestations et dans le cadre d'un programme de communication 	3
			<ul style="list-style-type: none"> ★ Accueillir le congrès de RNF en 2009 	1
			<ul style="list-style-type: none"> ★ Stocker les données financières et suivre l'effet économique et social de la mise en oeuvre des actions 	1
			<ul style="list-style-type: none"> ★ Faire apparaître l'analyse de ces données dans le bilan d'activité et dans l'évaluation 	1



V. Développer la pédagogie à l'environnement *(objectif à long terme V)*

Enjeux	Code Obj LT	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité
Faire comprendre les logiques de la protection de la nature et le rôle des réserves naturelles	V 1	Mettre en oeuvre un programme pédagogique pour un public scolaire	✿ Elaborer un contenu et réaliser un programme d'animations pour les écoles primaires du Pays de Gex et de la Vallée de la Valserine	1
			✿ Constituer un réseau de structures et de personnes ressources	1
			✿ Répondre aux demandes des collèges et lycées	3
			✿ Mettre en oeuvre des formations pour les enseignants	2
Faire comprendre les logiques de la protection de la nature et le rôle des réserves naturelles	V 2	Développer des actions pédagogiques pour le grand public	✿ Mettre en oeuvre des stages d'initiation naturaliste	4
			✿ Concevoir et mettre en oeuvre des chantiers-nature	2
			✿ Initier un programme de sorties de terrain avec les partenaires	3
			✿ Créer un partenariat avec les associations pour des actions pédagogiques	1
			✿ Valoriser les connaissances acquises par les travaux scientifiques auprès du grand public	1

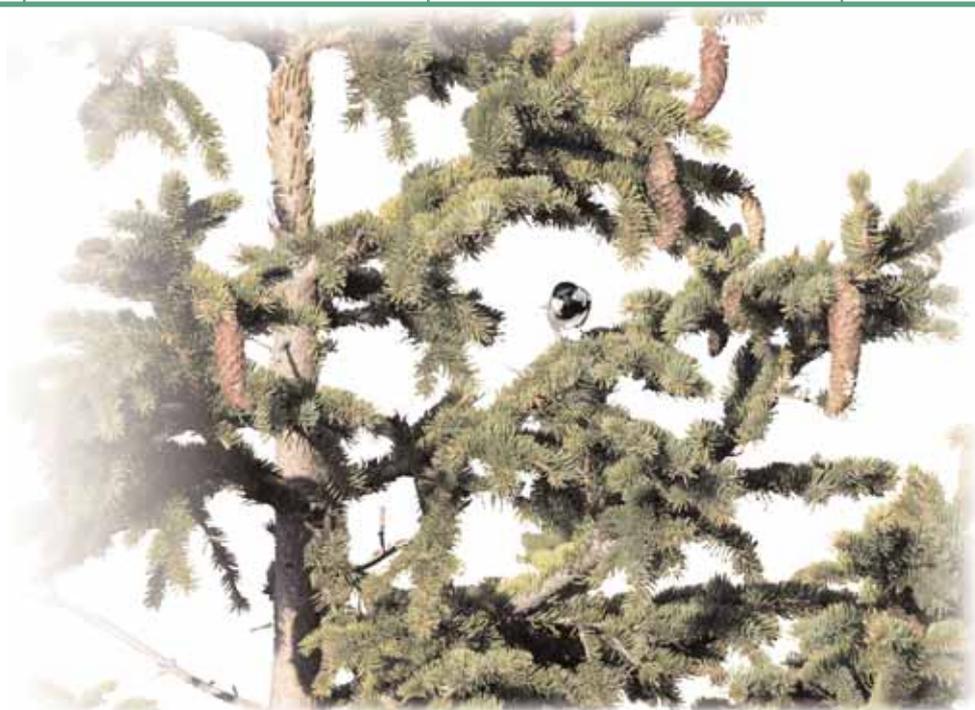
VI. Créer un réseau de compétences *(objectif à long terme VI)*

Enjeux	Code Obj LT	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité
Collecter et optimiser les données faune flore	VI 1	Créer un réseau de compétences	✿ Créer un partenariat avec les associations locales	1
			✿ Assurer l'échange de données au sein du réseau d'observateurs	1
			✿ Dynamiser les relations avec d'autres structures pour des programmes de collaboration	2
			✿ Coordonner les actions d'inventaire avec les conservatoires botaniques	3
			✿ Axer les recherches sur les hyménoptères : fourmis, bourdons...	3
			✿ Structurer les systèmes de stockage et d'exploitation des données: bases de données et SIG	1

VII. Promouvoir la recherche appliquée à la gestion (OLT VII)

Enjeux	Code Obj LT	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité
Evolution des forêts	VII 1	Suivre l'évolution climatique à l'échelle de la Haute Chaîne	☄ Mettre en oeuvre une station météo	1
			☄ Analyser les corrélations avec les suivis faune et flore	1
			☄ Exploiter les données du suivi des forêts	1
			☄ Choisir les protocoles de suivi des espèces indicatrices	1
			☄ Mettre en oeuvre le protocole Phénoclim avec le réseau d'observateur et les écoles	2
	VII 2	Recherche d'une gestion sylvo-pastorale favorable à la biodiversité	☄ Exploiter les données issues des suivis de végétation	2
			☄ Echanger les expériences avec le Parc Jurassien Vaudois	1
			☄ Organiser un colloque sur la gestion sylvo-pastorale	3
Maintien de la biodiversité forestière	VII 3	Mise en place d'un suivi des forêts à fort caractère naturel	☄ Effectuer des inventaires multidisciplinaires sur les placettes de suivi forestier	2
			☄ Mettre en oeuvre des placettes permanentes de suivi forestier avec une périodicité de 5 ans	1
			☄ Suivre des placettes "Grands Herbivores" et analyser la dynamique végétale forestière	2
Dynamique de la végétation et perte de biodiversité	VII 4	Faire réaliser des inventaires pluridisciplinaires sur les habitats d'intérêt	☄ Inventorier les forêts de forte valeur biologique	2
			☄ Inventorier les différents types de goyas et en faire le suivi	2
			☄ Caractériser les sols sur les placettes de suivi des forêts subnaturelles	3
			☄ Localiser et inventorier les éboulis à valeur patrimoniale	4
			☄ Réaliser le projet de recherche "Evolution des écosystèmes du secteur Reculet-Crêt-de-la-Neige " émis par le Conseil scientifique	1
Conservation de la population de grand Tétras	VII 5	Echanger des expériences et des connaissances sur la gestion des espèces gibier	☄ Rechercher des informations sur les sangliers en montagne	3

Enjeux	Code Obj LT	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité
Localiser le patrimoine géologique	VII 6	Inventorier le patrimoine géologique	✿ Exploiter les données des gisements paléontologiques et archéologiques du Museum de Genève	1
			✿ Identifier et localiser le patrimoine géologique	2
Connaître la circulation des eaux	VII 7	Compléter les connaissances sur le réseau karstique	✿ Analyser les caractéristiques physico-chimiques et biologiques des eaux des exurgences	4
			✿ Tenir à jour la cartographie des gouffres	2
Conserver la mémoire des sites	VII 8	Inventorier le patrimoine pastoral	✿ Inventorier les murets, les ruines et les chalets d'alpage	3
Partager les connaissances	VII 9	Actualiser et exploiter les données de la bibliographie	✿ Exploiter les données entomologiques des recherches du CLERJ	2
			✿ Actualiser la bibliographie	2
			✿ Structurer l'archivage de la bibliographie sur la Haute Chaîne en relation avec les archives départementales	1
Partager les connaissances	VII 10	Conserver la mémoire et valoriser les travaux scientifiques liés au patrimoine de la Haute Chaîne du Jura	✿ Stocker et archiver la bibliographie sur la Haute Chaîne du Jura	1
			✿ Editer les cahiers de la Haute Chaîne : synthèse des données et publications d'articles	2
Evaluer les actions de la réserve	VII 11	Evaluer l'état de conservation des habitats	✿ Dégager des indicateurs de l'état de conservation des habitats	2





6-3 Le budget type: année 2008

Fonctionnement

Dépenses	
Loyer	12 000 €
Fournitures, entretien, documentation, vêtements,,,	38 000 €
Prestations de service (suivi espèces faune, forêt, surveillance,,)	50 000 €
Frais de personnel <i>directeur conservateur</i> <i>technicien supérieur</i> <i>Assistante</i> <i>2 gardes techniciens</i> <i>services généraux CCPG</i>	207 000 €
Dotation aux amortissements	17 500 €
Total	324 500 €

Recettes	
Dotation Etat	240 000 €
Fonds propres CCPG	84 500 €
Total	324 500 €

Programme d'actions

Dépenses	
Etudes et inventaires	13 000 €
- <i>Etat de la végétation par transects</i>	8 000 €
- <i>Suivi des forêts naturelles</i>	5 000 €
Actions de gestion	31 500 €
- <i>Chantier nature</i>	8 000 €
- <i>Débroussaillage pelouses bas monts</i>	15 000 €
- <i>Expérimentation troupeau chevaux</i>	10 000 €
Communication	10 000 €
- <i>Animations pédagogiques</i>	10 000 €
Investissement	17 500 €
- <i>matériel de transport</i>	17 500 €
Total	72 000 €

Recettes	
Etat DIREN	33 000 €
Région Rhône Alpes	5 600 €
Dotation aux amortissements	17 500 €
Communauté de Communes du Pays de Gex	15 900 €
Total	72 000 €

Le coût global provisionnel peut être évalué à 1 748 000 euros sur les dix ans de la durée du second plan de gestion (voir p.30 du rapport de présentation)



6-4 Etudes et inventaires réalisés pendant le 1er plan de gestion 2002-2008

Etudes commanditées

Dans la période 2002-2006, la mise en oeuvre des objectifs liés à une meilleure connaissance du territoire et des éléments patrimoniaux faune, flore et habitats de la réserve naturelle a permis la réalisation de plusieurs études commandées par le gestionnaire.

Le tableau ci-dessous dresse la liste des études :

Auteur	Année	Titre	Edition	Type d'apport
CRANEY E., PINS- TON H.	1997	Premier inventaire herpétologique de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura. Localisations, éléments d'écologie, enjeux de conservation	GERNAJURA	<i>Inventaire</i>
FERREZ Y.	1998	Typologie des groupements végétaux (synusies et phytocénoses) des alpages de la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura.	GERNAJURA	<i>Inventaire et typologie de la végétation</i>
ROLANDEZ J.L.	1998	Etat préliminaire des Chiroptères de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura.	C.O.R.A.- GER- NAJURA	<i>Inventaire et préconisations de gestion</i>
DELARZE R., KISS- LING P.	2001	Actualisation de la carte de végétation de la Haute Chaîne du Jura	GERNAJURA	<i>Inventaire et typologie de la végétation</i>
WETTSTEIN J.B.,PROGIN M.A.	2002	Diagnostics pastoraux pour cinq alpages prioritaires. Potentialités fourragères	GERNAJURA. WETTSTEIN J.B.	<i>Préconisations de gestion</i>
PRUNIER P.	2002	Inventaire des espèces végétales rares de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura	GERNAJURA- Conservatoire botanique alpin de Gap	<i>Inventaire et détermination d'espèces à enjeux</i>
DELARZE P.	2002	Propositions pour un programme de suivi scientifique des milieux ouverts de la réserve naturelle.	GERNAJURA	<i>Mise en oeuvre des suivis, méthodes et outils</i>
FIGLIORE A.M.	2002	Inventaire préalable des lichens de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura	GERNAJURA	<i>Inventaire et détermination d'espèces à enjeux</i>
FILLION R.	2002	Inventaire mycologique de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura	GERNAJURA	<i>Inventaire et détermination d'espèces à enjeux</i>
SCHUBIGER-BOS- SARD C.M.	2002	Notices sur les muscinées de la Haute Chaîne du Jura	GERNAJURA	<i>Inventaire et détermination d'espèces à enjeux</i>
WETTSTEIN J.B.	2003	Potentialités fourragères de trois pelouses des bas-monts gessiens		<i>Préconisations de gestion</i>
WETTSTEIN J.B.	2003	Diagnostics pastoral de l'alpage de La Pillarde	PNR Haut Jura. WETTSTEIN J.B.	<i>Préconisations de gestion</i>
PUISSANT S	2003	Orthoptères et Mantoptères de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura. Première contribution à l'étude des peuplements.	OPIE Languedoc- Roussillon. Communauté de Coommunes du Pays de Gex.	<i>Inventaire et détermination d'espèces à enjeux</i>
FIGLIORE A.M.	2003	Inventaire préalable des champignons de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura	GERNAJURA	<i>Inventaire et détermination d'espèces à enjeux</i>

Auteur	Année	Titre	Edition	Type d'apport
KIRECHE J	2004	Cartographie des sols jurassiens. Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura	Université de Savoie, CISM	<i>Inventaire et typologie des sols</i>
CPIE du Haut Doubs, Haut Jura, Seyssel	2005	Plan d'interprétation de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura	CPIE Haut Doubs. Communauté de Communes du Pays de Gex	<i>Aide à la décision</i>
NOBLECOURT T.	2005	Inventaire de l'entomofaune forestière de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura (1 ^{er} année : 2005) (Coleoptera)	ONF Cellule d'études entomologiques-DIREN Rhône-Alpes	<i>Inventaire et détermination d'espèces à enjeux</i>
BOITIER E..	2005	Inventaire et caractérisation écologique d'Orthoptères des zones sommitales de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura	Société d'histoire naturelle Alcide-d'Orbigny- DIREN Rhône-Alpes	<i>Inventaire et détermination d'espèces à enjeux</i>
LETSCHER R	2005	Etude des Chiroptères de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura	CORA Groupe Chiroptères. Communauté de Communes du Pays de Gex.	<i>Inventaire et détermination d'espèces à enjeux</i>
PONTHUS G.	2006	Inventaire des pics présent dans la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura	ONF. DIREN Rhône-Alpes	<i>Inventaire et préconisations de gestion</i>
AGRESTIS	2007	Suivis de végétation dans la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura	AGRESTIS. DIREN Rhône-Alpes	<i>Mise en oeuvre des suivis, méthodes et outils</i>
WETTSTEIN J.B.,SEMA	2007	Diagnosics pastoraux des alpages du Sorgia, Narderan, La Ramaz, La Chaz, des Platières, Curson , Thoiry devant derrière	CCPG, WETTSTEIN J.B.,SEMA, Chambre d'agriculture de l'Ain	<i>Préconisations de gestion</i>

Ces études ont permis :

✿ la mise en évidence de la présence d'espèces non connues notamment dans des groupes où la détermination des espèces nécessite l'intervention d'un expert. Ce fut le cas pour les lichens, mousses et champignons, les chiroptères, les orthoptères et quelques coléoptères.

✿ la détermination d'enjeux de gestion pour la conservation d'espèces. C'est le cas de l'étude PRUNIER 2002 qui dresse la liste des plantes pour lesquelles la réserve naturelle a une responsabilité, de FIORE 2002 pour la conservation de *Sticta*, de PONTHUS 2006 pour la conservation des pics noir et tridactyle

✿ la préconisation de gestion au travers des diagnostics pastoraux, WETTSTEIN 2002, 2003, 2007

Les études à poursuivre devront être proposées par le Conservateur et le Conseil scientifique. La définition de leur cahier des charges devra être mieux cernée par le Conseil scientifique.

Travaux de stage

L'accueil régulier de stagiaire a permis d'impulser des recueils de données et d'aborder les premières réflexions sur des problématiques diverses. Les travaux des stagiaires ont enrichis les données et ont jeté les bases permettant l'élaboration de proposition de gestion. Ils permettent également de mettre en forme les données et d'en donner une présentation.

Auteur	Année	Titre	Edition
TAMBOLONI F.	1997	Réflexions sur une sylviculture adaptée à la gestion du grand Tétrás sur les sites du Gralet et de la Poutouille.	C.F.P.P.A. Montmorot - Gernajura
JANIER-DUBRY N.	1998	Méthodes de dénombrement du grand Tétrás sur la Haute Chaîne du Jura	B.T.A. Gestion de la faune sauvage-GERNAJURA
SAMSON E.	1998	Propositions pour l'élaboration du plan de gestion sur la zone Reculet-Crêt de la Neige.	B.T.S. G.P.N. Lycée agricole Melle, Gernajura, 47p.
GUILBAUD S.P.	1998	Contribution à l'élaboration du plan de gestion sur les pelouses calcicoles de la Haute Chaîne.	BTS GENA, Neuvic 50 p.
RUCHÉ D.	1998	Propositions pour l'élaboration du plan de gestion des pelouses sèches de Thoiry et Sergy.	GERNAJURA
REY E.	1998	Inventaire Coleoptera.	GERNAJURA
GEOFFROY E.	1998	Contribution à l'inventaire de l'entomofaune de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura.	GERNAJURA 19 p
MANTILLERI A	1998	Inventaire des coléoptères forestiers de la Haute Chaîne du Jura	Université de Grenoble 1. 62 p.
MANTILLERI A.	1999	Inventaire des coléoptères de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura.	GERNAJURA
DESMOULINS F.	2001	Une espèce témoin de la dégradation des milieux : la Gélinotte des bois.	CFPPA La Côte St André, BTS gestion et protection de la nature
MAZUEZ C.	2003	Préconisation de gestion de l'alpage de La Calame dans le cadre de Natura 2000.	Réserve naturelle Haute Chaîne du Jura. Université Joseph Fourier, Grenoble.
MAZUEZ C.	2003	Fiches des habitats agro-pastoraux du site Natura 2000 de la Haute Chaîne du Jura	Réserve naturelle Haute Chaîne du Jura
REQUET Sigrid	2003	Les goyas de la Haute Chaîne du Jura. Richesses naturelles et réhabilitation.	Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura. Université de Corse
PAGET E	2003	La raquette à neige dans la Haute Chaîne du Jura : un révélateur de la gestion problématique de la réserve naturelle.	Rapport de DEA. Université Joseph Fourier
AMANN N.	2004	Suivi de quelques espèces végétales rares de la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura	Ecole d'ingénieurs de Lullier
DORNIER C.	2004	Système d'information territorial. Un outil d'aide à la gestion des territoires pour la réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura	Université Franche-Comté. Laboratoire Théma.
GOUD E.	2004	Rendons le pré-bois jurassien au Grand Tétrás.	BTSA Gestion et Protection de la Nature. Communauté de Communes du Pays de Gex
CATON C.	2004	Propositions de gestion d'espèces animales et de leur habitats dans le cadre de la réalisation du document d'objectif Natura 2000.	Université de Corse. Communauté de Communes du Pays de Gex
BARRAU F.	2005	Géologie. Dossier de synthèse. Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura	Communauté de Communes du Pays de Gex



6-5 En savoir plus: sélection bibliographique

Sites internet

Sur le site de la Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura <http://haute-chaine-jura.reserves-naturelles.org> on trouvera notamment:

- ✿ le 1er plan de gestion de la réserve naturelle (BLOC, BEAUDESSON, DURR – GERNAJURA – 2000)
- ✿ la liste des plaquettes et du livret réalisés par la réserve naturelle et disponibles dans ses bureaux :
 - Réserve naturelle Haute Chaîne du Jura (1995)
 - Réglementation (2002)
 - Mode d'emploi (2001)
 - Une réglementation, pourquoi ? (2002)
 - Randonnée hivernale en réserve naturelle (2003)
 - Juliette et Victor, là-haut sur la montagne (1999, en cours de réédition)
- ✿ les 19 panneaux de l'exposition itinérante, à télécharger.

Site de Réserves Naturelles de France <http://reserves-naturelles.org>

Site du Parc naturel régional du Haut Jura <http://www.parc-haut-jura.fr>

Site du Parc jurassien vaudois <http://www.parc-jurassien.ch>

Rencontres jurassiennes

Trois publications ont été réalisées, comprenant des bibliographies étoffées, en vente à la RN ou au PNR :

Amis de la Réserve naturelle HCJ	Le Jura, connaître, gérer, protéger. Actes des Premières Rencontres jurassiennes	(ARN - 252p. – 1996)
PNR Haut-Jura	Chiroptères et oiseaux du Haut-Jura. Actes des Seondes Rencontres jurassiennes	(PNR Haut-Jura – 128p. – 2000)
Amis de la Réserve naturelle HCJ	L'enfance d'une réserve. Actes des 4èmes Rencontres jurassiennes	(ARN – 288p. – 2005)

Grand Tétrás

PNR Haut-Jura, ONF	Des forêts pour le Grand Tétrás	(PNR-ONF – 1992)
ONF, CRPF, Groupe Tétrás Jura	Orientations de gestion sylvicole tenant compte des milieux à Tétráonidés	(PNR Haut-Jura – 1998)
Groupe Tétrás Jura	Les capacités d'accueil des forêts pour le Grand Tétrás	(GTJ-DIREN Franche-Comté – 2005)

Quelques études scientifiques récentes

Une liste de travaux scientifiques récents figure dans l'Annexe 6-4 ("Etudes et inventaires réalisés pendant le 1er plan de gestion"). On peut y rajouter :

BORDON, JOSEPH	Inventaire entomologique des Bas-monts gessiens	(PNR Haut-Jura, SEPNS – 2004)
LETSCHER	Inventaire des amphibiens et reptiles de la RNHCJ	(CCPG – 2007)

Guides et revues

L'Association pour la Connaissance de la Flore du Jura (ACFJ) a édité plusieurs livrets : le Mont (1985), la forêt (1987), les crêtes (1988), les Orchidées (1991), Sur le chemin du Reculet (1995).

CREN Rhône-Alpes	le Pays de Gex – Guide du patrimoine de la région Rhône-Alpes	(CREN – 2008)
BLANT &	Le Jura – Guide du naturaliste	(Delachaux et Niestlé – 2001)
CPIE Franche-Comté	3 guides sur la montagne jurassienne: Flore jurassienne (2000), Oiseaux (2003), Poissons, Amphibiens et Reptiles (2005), Mammifères (2007) comprenant glossaires et bibliographies	(NEO ed.)
Divers auteurs	- Balades nature en Rhône-alpes –Pays de l'Ain	(Dakota – 2004)
CCPG - CCBB	- Balades Pays de Gex-Bellegarde + carte touristique	(CCPG - 2006-2008)
JULLIARD-FERREUX	Chalets d'alpage, domaine pastoral – Massif du Jura	(CAUE Jura-PNR Jura – 2007)
Revue	Sur le toit du Jura	(Revue La Salamandre – 2008)



6-6 Glossaire

A

Acidophile [annexe 6.1 page 6]

Se dit d'une plante qui s'adapte aux sols acides, à faible pH, tels les sables, grès, granites, ...

Alpage [p.17]

Pâturages d'altitude, que l'on trouve au-dessus de la limite forestière en montagne, vers 2 000 mètres dans les Alpes du nord (à qui ils ont donné leur nom), un peu plus bas dans le Jura en raison de l'effet « culminant ». Ces prairies naturelles sont depuis longtemps utilisées par les hommes qui y mènent leurs troupeaux de vaches ou moutons, passer l'été, en alpage.

Amphibiens [p.14]

Classe d'animaux vertébrés, à la peau visqueuse, qui se reproduisent dans l'eau mais respirent à l'air libre, tels les grenouilles ou tritons, également appelés batraciens.

Anthropique [annexe 6.1 page 6]

Tout ce qui est lié à l'action de l'homme (« anthropos » en grec).

Avifaune [p.15]

C'est l'ensemble des oiseaux, en un lieu donné (et dont l'étude est l'ornithologie).

B

Balme (n.f.) [p 10]

Encorbellement dans les falaises calcaires, lié aux différences de dureté des roches et de l'action érosive du gel/dégel. Parfois appelé « baume ».

Bas-monts [p 10]

Parfois appelés le « mont » ; zone située au pied des versants du Jura (en « piémont ») sur les éboulis dominant la plaine gessienne, caractérisée par des terrains graveleux et secs où pousse une végétation plus pauvre mais plus diversifiée (prairie sèche), avec des plantes rares et adaptées, notamment les orchidées. Autrefois fauchée et pâturée, elle subit la triple menace de l'embroussaillage, du boisement (naturel ou volontaire) et de l'urbanisation.

Bractée (n.f.) [p.12]

Feuille colorée à la base de laquelle se développe la fleur.

C

Calicole . [annexe 6.1 page 6]

S'applique aux plantes qui supportent et se développent dans les sols d'origine calcaire, à pH élevé.

Capacité de charge [p.21 et p.17]

Concept qui permet d'évaluer la population qu'un territoire peut supporter sans affecter ses caractéristiques.

Cavernicole [p 27]

Qui vit dans des « cavernes » et, au sens large, dans toute anfractuosité ; c'est le cas des chiroptères, des pics, d'un certain nombre d'autres oiseaux, ...(ainsi que des ours, mais ces derniers ont disparu du Jura à l'extrême fin du XIXème siècle !)

CCPG [p.5]

Communauté de communes du Pays de Gex, créée en 1996, comprenant 26 communes de l'arrondissement de Gex et dont l'une des compétences est, depuis 2003, la gestion de la Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura.

Chiroptères [p 14]

Correspond à l'ordre des chauves-souris qui sont les seuls mammifères volants, leurs membres antérieurs étant transformés en ailes, et ont aussi comme caractéristique de se repérer dans leurs déplacements nocturnes par sonar et non à la vue. Ils sont tous protégés en France.

CNPN

Le Conseil national de la protection de la nature est composé de 40 membres, comprenant des représentants des ministères, des établissements publics, des associations nationales ou régionales et des scientifiques. Il est consulté par le Ministère chargé de l'Ecologie sur les moyens destinés à assurer la protection des espaces naturels et le maintien des équilibres biologiques, notamment dans les parcs nationaux, les PNR, les réserves naturelles, ... Certains le considèrent comme le « gardien du temple » !

Coléoptères [p 13]

Ordre d'insectes caractérisé par des élytres rigides recouvrant les ailes, tels les carabes ou coccinelles. C'est sans doute l'ordre le plus important comprenant plusieurs dizaines de milliers d'espèces dans le monde et, sans doute, des dizaines à découvrir encore dans la Haute Chaîne du Jura.

Combe [p 10]

Terme géographique qui désigne une dépression allongée taillée dans un « anticlinal », plissement vers le haut du relief, par opposition au « val » qui correspond à un « synclinal ».

Sur le terrain l'emploi de ces termes est beaucoup moins précis, la combe ayant tendance à être utilisée par les Jurassiens pour nommer toute dépression, qu'elle quelle soit, ainsi la Combe de Mijoux est un val !

Comité consultatif [p 29]

C'est l'organe « délibératif » de la réserve naturelle qui vote le budget et approuve les propositions du gestionnaire. Il se réunit au moins une fois par an, à l'initiative du Préfet qui le préside. C'est ce dernier qui est, juridiquement, l'autorité de décision au nom de l'Etat. Le Comité consultatif est composé de 36 membres regroupé en 3 collèges : celui des administrations et des établissements publics de l'Etat, celui des collectivités territoriales, celui des propriétaires et des usagers.

Un Comité de suivi des travaux, regroupant des représentants des trois collèges, instruit les demandes de travaux ou de manifestations entre les sessions du Comité consultatif, pour des sujets de moindre importance. Lorsque ces demandes sont susceptibles d'entraîner des modifications notables sur le territoire de la réserve, l'avis du CNPN ou du CSRPN est requis.

Conseil communautaire [p 29]

Il comprend 62 membres, représentant les 26 communes de la CCPG dont il est l'assemblée délibérative.

Conseil scientifique [p 6 et 29]

Créé en 2002 par le Préfet de l'Ain, à la demande du CNPN, pour lui apporter un avis sur les orientations de la réserve naturelle et pour initier des recherches dans le cadre du plan de gestion, en appui du travail du gestionnaire. Il est formé de douze membres titulaires, dont la moitié sont des scientifiques locaux, plusieurs venant de Suisse, et comprenant également des sciences humaines. Le Conseil scientifique invite des membres associés, choisis en fonction de leurs spécialités particulières.

CSRPN [p 29]

Le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel donne son avis au préfet de Région sur toutes les questions de protection de la nature, lorsque celles-ci ne nécessitent pas d'être présentées à Paris devant le CNPN. C'est le CNPN qui a rendu son avis, en 1991, pour la création de la Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura et, en 2000, pour l'élaboration du 1er plan de gestion ; pour le 2ème plan de gestion c'est le CSRPN qui statuera.

Défends [p 12]

La mise en défends est un terme qui remonte au Moyen-Age, lorsque la seigneurie de Gex souhaitait préserver des parcelles forestières d'une exploitation anarchique. Elle conserve ce sens mais s'applique aussi pour toute parcelle que l'on veut protéger de la dent des bestiaux.

Diagnostic pastoral [p.17]

Etude réalisée par des spécialistes de l'économie pastorale pour déterminer la potentialité des alpages au regard des conditions d'exploitation mais aussi de la préservation des milieux.

D

Directive Habitats [p.11]

La directive est une mesure réglementaire fixée par l'Union européenne et qui doit trouver une traduction juridique, adaptée au cadre législatif de chaque pays. La Directive Habitats précise les conditions de protection de 200 milieux naturels représentatifs en Europe qui doivent être protégés. Il existe une Directive Oiseaux comparable pour la protection de l'avifaune. Le dossier Natura 2000 en est l'une des principales applications dans les pays européens.

DIREN

Direction Régionale de l'Environnement. C'est l'antenne administrative qui représente le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable dans chaque région. Elle veille, entre autres missions, au respect des objectifs des réserves naturelles; elle est chargée de ventiler les moyens financiers mis à disposition par l'Etat. Son représentant siège au Comité consultatif de la Réserve naturelle.

DOCOB [p 5]

« Document d'objectif » qui fixe les orientations et le cahier des charges d'un programme, tels les périmètres Natura 2000.

E

Etages de végétation [annexe 6.1 page 6]

Les plantes se développent en fonction des conditions du sol et du climat qui leur sont favorables. En montagne le refroidissement lié à l'altitude et l'inégale répartition des précipitations ont déterminé un étagement dont les limites approximatives se situent pour notre région vers 800 mètres et vers 1 300 m, séparant les « étages » collinéens, montagnards et subalpins. Chacun est caractérisé par des arbres et associations végétales typiques : le hêtre (« fayard ») et le sapin pour l'étage montagnard ; les pessières, hêtraies à Erables et Pinèdes de Pins à crochet pour l'étage subalpin.

F

Forêt soumise [p 18]

Forêt soumise au régime forestier, c'est-à-dire à un mode d'exploitation planifié sur le long terme par les services de l'Etat, aujourd'hui l'ONF, pour les forêts domaniales et les forêts communales.

Fromager [p 17]

Fabrication du fromage en montagne. Méthode de valorisation du pastoralisme d'altitude, introduite depuis la Suisse vers le XVII^e siècle et qui a abouti au regroupement des troupeaux autour de vastes chalets, façonnant ainsi l'un des aspects les plus typiques du paysage du Haut Jura. Aujourd'hui plus aucun alpage ne « fromage » dans le périmètre de la réserve naturelle.

Futaie jardinée [p 18]

Mode d'exploitation de la forêt qui consiste à conserver la plus grande diversité d'espèces végétales forestières et arbustives, mêlant des arbres de haute tige à d'autres de moindre développement, ainsi que des sujets d'âge varié. Ce mélange assure également une grande biodiversité pour la faune. La futaie jardinée se distingue de la futaie régulière où tous les arbres sont de même âge. Elle suppose une connaissance très fine des arbres et des milieux ; l'exploitation s'effectue arbre par arbre, le « jardinage » ce qui la rend onéreuse. Elle est pratiquée dans les milieux fragiles, de croissance lente, lorsqu'il y a des enjeux naturalistes, voire paysagers, ce qui est le cas d'une partie des forêts d'altitude de la Haute Chaîne, dans le secteur de la Faucille, en particulier.

La fédération départementale des chasseurs de l'Ain (FDC 01) [p 20]

Est un organisme de type associatif mais détenant le privilège, de par la loi, de percevoir des cotisations obligatoires (adhésion des territoires et des titulaires du permis de chasser).

Ses statuts d'ordre public lui donnent compétence pour agir comme représentante des chasseurs auprès des instances décisionnelles du département pour assurer des missions de service public, telles que la formation à l'épreuve du permis de chasser, l'indemnisation des dégâts de gibier, la mise en place du schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC).

La FDC de l'Ain est agréée au titre de la protection de la nature selon la loi de 1976, elle a notamment une démarche volontariste en direction de la protection et de la conservation des biotopes.

G

Génie écologique [p 26]

De même que l'on parle des travaux de génie civil ou de génie militaire, le « génie écologique » correspond à la conception et à la mise en œuvre des travaux qui permettent le maintien, l'amélioration ou la restauration des espaces naturels.

GERNAJURA [p.5]

Premier organisme de gestion de la Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura (GERer la Réserve NATurelle de la haute chaîne du JURA) créé en 1993 sous le statut juridique d'une association « loi 1901 » et regroupant six partenaires : élus, association de défense de l'environnement (Amis de la réserve naturelle), chasseurs (Amicale des sociétés de chasse du Pays de Gex et de la Valserine), ONF, propriétaires, alpagistes). La diversité des partenaires devait permettre de générer une dynamique autour de leurs compétences spécifiques. GERNAJURA a mis en place la signalétique sur le terrain, le plan de circulation des véhicules à moteur ainsi que le premier plan de gestion ; il est à l'origine de très nombreuses études et missions qui ont permis de lancer et faire connaître la réserve naturelle

Goya [p.17]

Petite dépression d'origine naturelle, où l'eau de ruissellement parfois disparaît (doline), aménagée par les alpagistes depuis le XIV^{ème} siècle, pour en faire des réserves d'eau à partir desquelles le bétail peut venir boire. Toute une faune et une flore spécifiques se sont installées sur ces milieux originaux et particulièrement intéressants pour la Haute Chaîne, en raison de l'absence de ruisseaux et torrents.

Gyrobroyage [p 8]

Travaux de nettoyage effectués à l'aide d'engins mécaniques munis de roues ou de tambours qui broient les buissons pour favoriser le retour des prairies et pelouses. Il est notamment employé sur les Bas-monts et doit être complété par des interventions manuelles et par le pâturage des troupeaux.

H

Hygrophile [Annexe 6.1 page 6]

Se dit d'une plante qui recherche l'humidité.

Hyménoptère [p 13]

Ordre d'insectes à deux paires d'ailes, comprenant notamment les abeilles, les guêpes mais aussi les fourmi

I

Inalpage [p 17]

C'est le déplacement des troupeaux, l'été, sur les pâturages d'altitude. On dit aussi « estivage ».

Involucre (n.m.) [p.12]

Ensemble des bractées qui forme sur certaines plantes une sorte de collerette à la base des fleurs .

K

Karst [p 10]

Ensemble des formes de relief provenant de la dissolution du calcaire. Les eaux de précipitation s'infiltrent dans des gouffres, lézines, dolines,... pour donner naissance à tout un réseau de circulation souterrain - alors qu'en surface ne coulent pas de rivières- avec des résurgences à la base des reliefs ou au niveau de roches imperméables. Son nom provient d'une région en Slovénie mais un grand nombre de massifs et plateaux calcaires d'importance en France (Hauts plateaux du Vercors, Désert de Platé dans le Faucigny, Grands Causses, Jura, ...) ou dans le monde (Dolomites, Bais d'A Long au Tonkin, ...) développent ces paysages minéraux, souvent surprenants.

L

Lapiaz [p 10]

Ciselure d'une roche calcaire par l'action de dissolution et de ruissellement. Ce terme jurassien (on dit aussi « ladet ») est connu sous le vocable de « lapié » dans les Alpes du nord ou de « cloup » dans les Alpes du sud.

Lépidoptère [p 13]

Ordre d'insectes à ailes larges recouvertes d'écailles, particulièrement bien représenté dans le monde et dans le Jura, et dont le nom commun est « papillons ».

Lésine [p 11]

Fissure dans laquelle l'eau s'infiltré, à la suite de la dissolution des roches calcaires. Les dalles dans lesquelles naissent ces fissures deviennent alors des « lapiaz » et forment des surfaces tourmentées, alternant d'innombrables micro-canyons avec des arêtes tranchantes, où la marche est particulièrement malcommode.

Loge [p 15]

Cavité creusée par les pics pour s'y abriter et qui servent, après leur départ, à quantité d'autres animaux.

Loi du 10 juillet 1976 [p 4]

C'est la loi fondatrice de la protection de la nature, en France ; même si elle n'est ni la première ni la dernière, elle demeure la référence pour tout ce qui concerne les espaces naturels et les espèces sensibles, pour la protection desquels elle a fixé les principes directeurs.

Lycopodes [p.5]

Les Lycopodes sont de petites plantes à tige grêle et dressée, portant des sporanges, que l'on trouve, en association avec le Pin à crochet, près du Crêt de la Neige, sur les zones froides et humides, battues par les vents.

M

Megaphorbiaie (biée) [Annexe 6.1 page 6]

Groupement végétal de hautes herbes que l'on trouve dans les clairières forestières, caractéristique de l'étage montagnard, développé sur sols humides. Il est composé de plantes couvre-sol aux très larges feuilles telles les pétasites ou les adénostyles.

Mustélidés [p 14]

Famille de mammifères carnassiers, bas sur pattes et au corps allongé, proches des canidés (chiens), caractérisés par leur odeur puissante et représentés dans le Jura par les fouines, martres, putois, belettes...

N

Natura 2000 [p.5]

Procédure de préservation des espaces naturels initiée par l'Union européenne et basée sur la gestion des milieux et non sur des mesures réglementaires. 200 milieux caractéristiques ont été répertoriés ; chaque pays devait inscrire 10% de son territoire dans cette procédure avant 2005. Elle correspond pour l'essentiel à la mise en œuvre des directives européennes « Habitats » et « Oiseaux » et s'appuie sur un DOCOB. La Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura est incluse dans le périmètre Natura 2000 « Crêts du Haut-Jura ».

Nitrophile [p.17]

Qui recherche des terrains riches en azote pour se développer ; ceux-ci, naturellement rares sur le Jura calcaire, se trouvent près des zones de pacage des troupeaux.

O

ObjOp [p.24]

Les objectifs opérationnels correspondent aux champs d'intervention que la réserve naturelle dégage pour répondre à ses missions. Ils se déclinent en autant d'opérations que nécessaire.

OLT [p.24]

Les plans de gestion des réserves naturelles doivent définir un certain d'objectifs à long terme, sur lesquels s'articulent les Objectifs opérationnels.

ONCFS [p 25]

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage est un établissement public à caractère administratif. Il a pour mission de réaliser des études et des formations concernant la faune sauvage et ses habitats. Il participe à la surveillance de la faune sauvage ainsi qu'au respect de la réglementation relative à la police de la chasse.

ONF [p 5, 18]

L'Office National des Forêts est l'héritière du Service des Eaux et Forêts qui gérait, depuis les instructions de Colbert, les forêts « publiques », royales puis domaniales et communales. Son statut a évolué avec la réforme de 1966 qui l'a transformé en établissement public à caractère industriel et commercial. Ses missions se sont diversifiées. L'ONF demeure un partenaire incontournable pour les communes, la plupart du temps, en raison de son implantation, de son histoire et de sa compétence pour gérer sur le long terme le capital forestier. C'est le cas de la CCPG qui a établi une convention de surveillance avec l'ONF pour épauler les 2 gardes-animateurs dans leur rôle d'intervention sur le terrain avec les usagers.

Opérations [p.24]

Les opérations sont toutes les actions de gestion, d'intervention, de concertation, ... que la réserve naturelle compte mettre en œuvre au cours de son plan de gestion. La Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura en dégage 182 pour ce second plan.

Parc National (PN) [p.4]

Les parcs nationaux sont « le grand jardin des Français » pour reprendre l'expression du poète Samivel. Territoires d'exception, comme la Vanoise, les Ecrins, Port-Cros ou, plus récemment, les Hauts de la Réunion, ils ont pour mission la préservation de la nature et sont régis par le statut d'établissement public. Ils sont, à quelques nuances près (Cévennes et Réunion), inhabités. Des « zones périphériques », habitées elles, devaient servir de zone tampon avec les vallées – un peu à l'image des PNR- mais elles ont surtout vu se développer, dans les années 1970-1980, de grosses stations de sports d'hiver peu compatibles avec la préservation des milieux sauvages. La loi de 2005 s'efforce de mieux associer le fonctionnement de ces deux types de territoires, aux objectifs pour partie antagonistes, mais nécessairement amenés à coexister.

Parc Naturel Régional (PNR) [p 4, 5]

Initiés à la suite du colloque de Lurs, en 1966, sous l'impulsion du ministre de l'Aménagement du territoire Olivier Guichard, les Parcs Naturels Régionaux se distinguent radicalement des Parcs Nationaux. Il s'agit de territoires habités. Leur objectif principal n'est pas –malgré leur intitulé !- la protection de la nature mais le « développement durable » en faveur de territoires fragiles, démarche qu'ils ont mise en pratique bien avant l'invention du concept ... Ils se démarquent aussi des parcs nationaux et des réserves naturelles, dont la mission relève de l'Etat, par leur fonctionnement : nés d'une volonté locale, ils sont portés par les élus qui approuvent, après concertation avec les partenaires socio-économiques et associatifs, une charte qui correspond à un « document d'objectif » sur 10 ans. Toutefois, l'Etat délivre (ou retire !) aux PNR leur label. Il en existe actuellement 47, établis sur des territoires fragilisés par l'exode rural ou, au contraire, par la pression d'une métropole proche. Le concept est porteur : plusieurs dossiers sont en cours d'instruction en France et certains pays voisins, comme la Suisse, mettent en place des « parcs » aux vocations voisines des PNR, mêlant, de plus en plus, développement « doux » et préservation des milieux, par une politique de gestion et non de réglementation.

Le PNR du Haut Jura a entrepris en 2008 la révision de sa charte.

Passereaux [p 15]

Ce sont les oiseaux que l'on a le plus l'occasion de voir, tels les moineaux, pinsons, mésanges, alouettes, ...; de petite taille, bons chanteurs, construisant généralement des nids élaborés, ils forment l'ordre des passériformes.

Pastoral [p 17]

Relatif aux troupeaux, gardés –en principe- par des bergers et pâturant de manière plus ou moins fixe les prairies et « pâturages » .

Pelouse [p.10]

Formation végétale rase de prairies naturelles que l'on trouve soit sur les crêtes balayées par les vents, soit sur les Bas-monts dans des terrains secs, aux sols peu productifs.

Pessière

Groupement végétal associant des épicéas, comme on dit « sapinière » pour les sapins.

Placette permanente

Surface forestière calée sur un point GPS. A partir du centre, des mesures sont faites pour évaluer l'évolution de l'écosystème forestier de cette placette. Ce suivi permet d'en tirer des décisions en matière de gestion.

Plan d'aménagement forestier [p.18]

Les aménagements forestiers sont établis sur 20 ans par l'ONF et fournissent une vision prospective.

Plan de chasse [p 20]

Plan de gestion du grand gibier, dont les modalités sont définies par arrêté préfectoral, sur présentation de la Fédération départementale des chasseurs. Sont concernés sur la Haute Chaîne du Jura le chamois, le chevreuil et le cerf.

Plan de circulation [p.9, 21]

Le dérangement de la faune et le piétinement de la végétation vont à l'encontre de l'objectif majeur de la réserve naturelle. Des plans de circulation pour la randonnée pédestre estivale et hivernale ont été arrêtés par le Préfet, ces dernières années, sur proposition du gestionnaire, après concertation des partenaires. Conformément à l'article 18 du décret de création de la réserve, des plans de circulation pour les VTT, pour l'équitation, pour le vol libre sont en préparation.

Le tout premier plan a concerné la circulation des véhicules à moteurs, en application de l'article 20 du décret; celle-ci est, en effet, interdite, sauf pour les « ayants-droits », disposant d'une vignette leur permettant d'accéder soit à leur propriété, soit à leur alpage, soit pour l'entretien d'un refuge, soit pour la chasse. Après 10 ans d'application, ce plan est à peu près rentré dans les moeurs, malgré quelques récurrentes contestations

...

Plan de gestion de la RN [p.4]

Les réserves naturelles doivent établir un plan, désormais décennal, fixant les objectifs à long terme et les objectifs opérationnels qu'elles comptent mener pour répondre aux enjeux de préservation des milieux et des espèces de son territoire, d'abord, mais aussi d'accueil et communication et de recherche scientifique. Le gestionnaire doit faire valider ses propositions par différentes instances.

Plan d'interprétation [p 27]

Document qui dégage les thèmes et les modalités d'une politique de communication. Il prévoit les lieux où peuvent être implantés des sentiers et des panneaux de découverte, mais aussi un programme d'animation et d'information avec des partenaires. Le plan d'interprétation de la Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura, élaboré par les CPIE (Centres Permanents d'Initiative à l'Environnement) du Haut-Jura, du Doubs et du Bugey-Genevois en 2004, est inclus dans les opérations du second plan de gestion.

PLU [p 21]

Le Plan Local d'Urbanisme remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols) comme document d'urbanisme dans les communes. Comme le SCOT, il doit dégager un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et il doit être compatible avec lui.

Pré-bois [p 17]

Paysage typique de la montagne jurassienne, associant des prairies d'altitude trouant les massifs forestiers. A l'origine, les troupeaux pâturaient aussi les sous-bois, favorisant leur aération, ce qui était propice à des animaux comme le grand Tétrás. La déprise pastorale réduit ces éléments du patrimoine et conduit à l'appauvrissement des milieux.



R

Réserves naturelles [p.4]

Les réserves naturelles sont des instruments de protection de la nature dont le statut est défini par la loi du 10 juillet 1976. Leur décret constitutif est pris par arrêté ministériel, le plus souvent validé en Conseil d'Etat. La réglementation est adaptée à chaque cas pour répondre aux enjeux spécifiques de chaque réserve. L'organisme gestionnaire gère la réserve au nom de l'Etat qui assume l'essentiel des frais de fonctionnement des « réserves naturelles nationales ». Depuis 2004 les régions ont la possibilité de créer des « réserves naturelles régionales », avec l'absorption des ex-réserves naturelles volontaires, dont elles assurent le financement.

A ce jour, il existe 167 RNN et 181 RNR.

RNF [p.7]

Réserves Naturelles de France est le nom de marque de la structure qui assure la coordination entre l'ensemble des réserves naturelles (CPRN : Conseil Permanent des Réserves naturelles). Elle organise un congrès annuel qui rassemble plus de 300 personnes ; le prochain aura lieu à Divonne-les-Bains, du 15 au 18 avril 2009, à l'invitation de la CCPG, gestionnaire de la Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura.

RNHCJ [p.4]

La Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura est la 112ème réserve naturelle « nationale » à avoir été créée, le 26 février 1993. Elle est l'une des plus vastes du territoire métropolitain et s'apparente au réseau des grandes réserves de montagne que l'on trouve en Haute-Savoie ou en Isère. Sa vocation est « généraliste » dans la préservation des espèces, de leurs milieux de vie, des paysages mais aussi des activités traditionnelles, comme l'inalpage, qui la caractérise.

La CCPG en assure la gestion, au nom de l'Etat, depuis 2003

Rupestre [p.11]

Ce qui se rapporte aux falaises.

S

SCOT [p.21]

Les Schémas de COhérence Territoriale sont des documents d'urbanisme, créés par la loi SRU en 2000, chargés de définir les règles de développement et de « gouvernance » d'un territoire intercommunal. Ils sont le plus souvent définis dans le cadre d'une communauté de communes, comme pour le Pays de Gex (CCPG). Ils remplacent les anciens Schémas Directeurs. Le « PADD » (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) est une des nouveautés qui permet de dégager les enjeux et de fixer les objectifs de chaque SCOT. Le SCOT du Pays de Gex a été arrêté en 2007, celui du Bassin bellegardien est en cours d'instruction avec la CCBB (Communauté de Communes du Bassin Bellegardien).

Sénescent [p 26]

Vieillissant, voire franchement vieux. Caractérise certaines forêts, notamment d'altitude, dont la richesse n'est pas/plus dans la production de bois mais dans le maintien d'une biodiversité forte. Les arbres morts, pour autant qu'ils ne sont pas liés à des épidémies, méritent d'être conservés car ils abritent toute une faune caver-nicole.

SIG [p.28]

Système d' Information Géographique. C'est un outil de gestion cartographique des données.

T

TDENS [p.5]

Taxe Départementale pour les Espaces Naturels Sensibles. Alimentée par les nouvelles constructions, elle permet aux Conseils Généraux de mener une politique de protection des milieux naturels et, notamment, d'acquisition foncière sur des espaces fragiles. Les départements montagnards et littoraux ont, depuis longtemps déjà, en raison des pressions touristiques, conduit une politique volontariste dans ce domaine ; le département de l'Ain l'a instituée en 2007.

Tufière [p 11]

Formation minérale fragile, constituée par la précipitation de calcite, le plus souvent au niveau des résurgences ou des cascades provenant de cours d'eau saturés en calcaire en milieu karstique.

U

Unité pastorale [p 17]

Ce sont les alpages qui forment une unité de gestion fonctionnelle.

UGB [p 17]

L'Unité de Gros Bétail est une mesure de référence, correspondant à une vache laitière pesant 600 kg et produisant 5 000 kg de lait. Elle permet de mesurer le chargement en bétail d'un pâturage.

V

VTT [p.22]

Le Vélo Tout Terrain est une activité sportive, physique et exigeante, qui a connu un grand développement. La cohabitation avec les randonneurs et avec les troupeaux en pâturage peut poser problème ; de même une circulation anarchique, à côté ou hors des sentiers reconnus entraîne de sérieuses dégradations notamment sur les pelouses. Sa pratique doit être encadrée dans la réserve naturelle par un plan de circulation spécifique.

X

Xylophage [p.22]

Qui mange le bois. C'est le cas d'un certain nombre d'insectes, tels les Ips « typographes » qui gravent d'impressionnants réseaux de galeries sous l'écorce des Epicéas déperissants, et en favorisent le déclin, mais aussi de nombreux autres Coléoptères.

Z

ZICO [p 11]

Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux. Il s'agit, avec les ZPS (zones de protection spéciale), d'une transcription cartographique de la Directive Oiseaux qui demande à préserver les milieux à enjeux pour l'avifaune. Les crêtes du Jura et le défilé du Fort-l'Ecluse sont les principales ZICO de notre région.

ZNIEFF [p 11]

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique. La cartographie des ZNIEFF, lancée dans les années 1970 a permis de renseigner les autorités scientifiques (Museum d'Histoire naturelle) et administratives sur les espaces les plus riches et les plus intéressants du point de vue naturaliste. Elle représente un document d'alerte qui doit permettre de préserver ces milieux fragiles de tout aménagement ou de toute transformation qui en affecteraient la composition.

Le contentieux est assez important et les tribunaux ont cassé un certain nombre de documents d'urbanisme qui ne les prenaient pas en compte.

Zone de quiétude [p 26]

L'identification de zones où plusieurs espèces protégées et/ou à enjeux se reproduisent a amené le gestionnaire de la réserve naturelle à définir des territoires de protection spéciale en limitant l'accès, en hiver et au printemps, périodes délicates pour ces espèces, aux seuls sentiers et pistes autorisés dans le cadre des plans de circulation de randonnée pédestre (hivernale et estivale) et du plan de circulation des véhicules à moteur.



**Gérer la réserve naturelle,
une nécessité**
Comprendre le plan de gestion 2009-2018

Rapport de présentation du Second plan de gestion de la réserve naturelle de la Haute chaîne du Jura

Edition : Communauté de communes du Pays de Gex
50, rue Gustave Eiffel
01630 – Saint-Genis-Pouilly
www.cc-pays-de-gex.fr
Email : info@ccpg.fr

Directeur de publication : Etienne Blanc
Vice-Président en charge de l'environnement et de la Réserve naturelle : Bernard Tardy

Six groupes de travail ont assisté le conservateur de la Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura pour établir les objectifs du second plan de gestion.

Une commission de rédaction a été chargée de réaliser ce rapport de présentation qui accompagne le rapport officiel. Elle a été animée par Pierre-Maurice Laurent (Amis de la réserve naturelle) et comprenait Alain Bloc (Conservateur de la réserve naturelle), Jacques Bordon et Alexandre Malgouerné (Conseil scientifique de la réserve naturelle), Michel Dunand (Fédération des chasseurs de l'Ain), Jean-Michel Duverney (Office national des Forêts), Bruno Girandier (Service environnement de la CCPG), Anne-Sophie Vincent (Parc naturel régional du Haut Jura) et Jean-Bruno Wettstein (Ingénieur agronome et expert en pastoralisme).

Cette annexe complète le rapport de présentation de 32 pages (Gérer la Réserve naturelle, une nécessité)

Directeur Général des services de la CCPG : Jean-Paul Roux

Mise en page et graphisme: Fabien Benoit, pour le Service communication de la CCPG.

Illustration graphique : Julie Porsain (FRAPNA Ain)
Aquarelle « forêts montagnardes » : François Crozat (FRAPNA)

Crédit photographique : Réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura et/ou Amis de la réserve naturelle, sauf mention particulière.

Imprimé chez Kalikréa – novembre 2008